

Conditions de la promotion « FLASH » dans la boutique en ligne www.neonail.fr

§ 1. Conditions générales

1. L'Organisateur de la promotion « FLASH » est Cosmo Group Sp. z o.o. Sp. K., ayant siège social à Poznan, rue Jasielska 10a, 60-476 Poznań, immatriculé dans le Registre national judiciaire (KRS) par le tribunal de district Poznan Nowe Miasto i Wilda à Poznan Sąd Rejonowy w Poznaniu VII Wydział Gospodarczy Krajowego Rejestru Sądowego (VIIIème Section économique du Registre national judiciaire) sous le numéro 0000437232, NIF : 9721241158, REGON: 302250849. La société Cosmo Group Sp. z o.o. Sp. K, ci-après dénommée Organisateur, est propriétaire de la marque NEONAIL et de la boutique en ligne accessible sous l'adresse www.neonail.fr.
2. L'objectif de la campagne est de promouvoir les produits et de rendre les achats auprès de l'organisateur plus attractifs afin d'aider l'organisateur à réaliser ou à augmenter ses ventes.
3. Les présentes conditions précisent les règles de participation à la promotion et modifient les dispositions générales de la boutique en ligne www.neonail.fr.
4. En participant dans la Promotion, le Client déclare avoir pris connaissance avec les présentes règles de Promotion et accepte l'ensemble de dispositions y contenues.
5. La promotion s'adresse uniquement aux personnes physiques résidant en France et consommateurs au sens du Code civil, conformément à la loi du 23.04.1964 (JO du 2018, p.1025 telle que modifiée), à l'exclusion des employés et collaborateurs de l'Organisateur.

§ 2. Les conditions de la Promotion

1. La période de durée de la Promotion : du 31.07.2023 à partir du 9H00 jusqu'au 31.08.2023 8H59 ou jusqu'à l'épuisement du stock couvert par la Promotion, selon la première éventualité.
2. Les lieux où le client peut participer à la promotion : a) boutique en ligne www.neonail.fr.
3. Dans le cadre de la Promotion, chaque Client qui commande au moins un produit de son choix de la marque NEONAIL par le biais de la boutique en ligne www.neonail.fr dans la période de durée de la Promotion spécifiée au § 2 alinéa 1 du présent Règlement, aura la possibilité d'ajouter à son panier un produit supplémentaire parmi les produits offerts en promotion par l'Organisateur. Le montant de la remise s'élèvera jusqu'à -98 %.
4. **La Promotion concerne tous les produits de la marque NEONAIL indiqués en annexe 1 du présent Règlement et disponibles dans la boutique en ligne www.neonail.fr.**
5. Pour participer à la Promotion et profiter d'une remise pour un produit choisi de la marque NEONAIL, offert par le biais de la boutique en ligne www.neonail.fr, le Client est obligé de passer commande dans la période indiquée dans § 2. alinéa 1 du présent Règlement, en ajoutant au panier au moins 1 produit concerné par la Promotion et disponible dans la boutique en ligne www.neonail.fr. Après avoir rempli les conditions nécessaires, le Client aura le droit d'ajouter à sa commande, directement dans le panier, un produit supplémentaire parmi les produits concernés par la promotion et disponibles dans la boutique en ligne www.neonail.fr. L'organisateur accordera un rabais jusqu'à -98% pour un produit concerné par la promotion. Le temps pour choisir le produit sera limité – le Client disposera de 1min pour ajouter le produit au panier. Ce temps sera indiqué par une horloge virtuelle visible dans le panier. L'horloge apparaîtra dans le panier sur la boutique www.neonail.fr dès que les conditions de la Promotion mentionnées ci-dessus sont remplies. **Important** - pour que le Client puisse profiter du rabais, il est obligé d'approuver et finaliser sa commande en cliquant sur le bouton « ACHETER ET PAYER » dans la boutique en ligne

www.neonail.fr. La valeur de la commande sera réduite automatiquement pendant la réalisation de transaction, au montant du rabais accordé.

6. Après le passage de la période indiquée dans § 2. alinéa 6 du présent Règlement, le Client n'aura plus le droit de commander le produit supplémentaire avec rabais accordé par la Promotion.
7. Dans le cadre d'une seule commande, le Client peut ajouter seulement 1ex de produits proposés en promotion par l'Organisateur.
8. La promotion n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours.

§ 3. Dispositions finales

1. Le règlement de la promotion est disponible via la boutique en ligne www.neonail.fr.
2. Le Client qui profite de la Promotion par le biais de la boutique en ligne www.neonail.fr a le droit de rétractation d'achat. Par contre, dans la situation où la rétractation d'achat résulte en rupture des conditions indiquée dans § 2 du Règlement, le Client est obligé de rendre tous les produits achetés dans le cadre du contrat d'achat, conclu conformément aux conditions de vente couvertes par le présent Règlement.
3. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le contenu du Règlement dans le cas où les facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur l'exigent. Tout changement du Règlement de la Promotion sera publié sur le site internet indiqué dans le **§ 2** du Règlement de la Promotion.
4. La politique de traitement des réclamations des produits achetés en Promotion est définie dans les Conditions générales de vente de la boutique en ligne www.neonail.fr et accessible sur le site internet mentionné.
5. Dans les matières non couvertes par le présent règlement, les Conditions générales de vente de la boutique en ligne www.neonail.fr et les dispositions légales générales sont applicables.

Annexe 1 du présent Règlement :

| | |
|--------|----------------------------------------------------|
| 2690-7 | Vernis Semi-Permanent 7,2 ml - Poppy Hill |
| 8505-7 | Vernis Semi-Permanent 7,2 ml - TOP GLOW CELEBRATE |
| 8141-7 | Simple Xpress Vernis Semi-Permanent 7,2 g - Goodie |